

**La Conférence Régionale des Élus
de la Montérégie Est**

**États financiers
au 31 mars 2009**

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 19



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
357, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8C5

Aux administrateurs de
La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Téléphone : 450 348-6886
Télécopieur : 450 348-3716
www.rcgt.com

Nous avons vérifié le bilan de l'organisme La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est au 31 mars 2009 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme il est mentionné à la note 2, l'organisme ne présente pas des états financiers consolidés comprenant les comptes de sa filiale détenue en propriété exclusive, ou ne comptabilise pas sa participation dans sa filiale détenue en propriété exclusive à la valeur de consolidation ni ne présente les informations sur cette filiale. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait que les états financiers ne sont pas consolidés ou que la participation dans la filiale détenue en propriété exclusive n'a pas été comptabilisée à la valeur de consolidation et que les informations n'ont pas été présentées comme il est mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités et des ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Gauthier Saint Jean sur Richelieu SENEC*¹

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 juin 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 17367

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales (note 5)	4 637 451	2 131 042
Projets spéciaux		1 200
Gestion		3 000
Sous-location	16 787	44 019
Intérêts	74 736	88 519
	<u>4 728 974</u>	<u>2 267 780</u>
Charges		
Salaires et charges sociales - fonctionnement	721 844	609 054
Salaires et charges sociales - Ententes spécifiques et de partenariat	224 389	28 988
Rémunération des administrateurs	33 617	34 477
Charges locatives	110 478	109 834
Assurances	5 106	5 082
Entretien et réparations	36 256	27 754
Fournitures de bureau et impression	11 427	14 920
Location de salles et d'équipements	5 129	1 562
Cotisations et abonnements	3 497	4 862
Représentation et déplacements	61 204	35 003
Frais de réunions	18 933	7 314
Télécommunications	13 267	10 075
Communications et promotion	43 031	46 723
Représentation internationale	8 128	23 051
Honoraires professionnels	18 977	37 224
Frais bancaires	2 339	1 816
Formation	14 577	2 424
Poste et messageries	2 848	573
Site internet	3 428	17 856
Divers	6 917	7 356
Gain sur la cession d'immobilisations		(53)
Amortissement des immobilisations	20 181	15 333
	<u>1 365 573</u>	<u>1 041 228</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant contribution à des organismes	3 363 401	1 226 552
Contribution à des organismes (note 9)	3 342 120	1 211 155
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>21 281</u>	<u>15 397</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008
	Non affectés	Investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	(56 922)	56 922	
Modification comptable(note 3)		(21 281)	(15 397)
Solde redressé	(56 922)	35 641	(15 397)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	41 462	(20 181)	21 281
Investissement en immobilisations	(20 082)	20 082	
Solde à la fin	(35 542)	35 542	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	20 181	15 333
Gain sur la cession d'immobilisations		(53)
Variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés		
Débiteurs	(1 220 185)	379 186
Frais payés d'avance	(3 410)	(11 158)
Créditeurs	544 595	236 177
Apports reportés	491 933	578 526
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(166 886)	1 198 011
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Avances à un organisme	80 045	(60 045)
Immobilisations	(20 082)	(33 882)
Cession d'immobilisations		1 459
Rentrées (sorties) nettes de fonds	59 963	(92 468)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(106 923)	1 105 543
Encaisse au début	2 365 692	1 260 149
Encaisse à la fin	2 258 769	2 365 692

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Bilan

au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 258 769	2 365 692
Débiteurs (note 10)	1 401 318	261 178
Frais payés d'avance	18 814	15 404
	3 678 901	2 642 274
Placement dans une filiale en propriété exclusive, au coût		
1 action de catégorie "A" de Fonds d'aide	1	1
à l'entreprise de la région de la Montérégie Inc.		
Immobilisations (note 11)	35 542	35 641
	3 714 444	2 677 916
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 12)	1 046 024	501 429
Apports reportés (note 13)	2 668 420	2 176 487
	3 714 444	2 677 916
ACTIFS NETS		
Non affectés	(35 542)	(35 641)
Investis en immobilisations	35 542	35 641
	3 714 444	2 677 916

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, a pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au Ministère sur le développement de la région. Le gouvernement du Québec lui a confié la gestion du Fonds de développement régional (FDR). L'organisme administre le Forum Jeunesse Montérégie Est (FJME) qui a pour mission de favoriser la représentation des jeunes en région, encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux et exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse. De plus, l'organisme gère le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ), affecté au financement d'actions jeunesse structurantes et/ou de projets locaux et régionaux qui répondent aux orientations de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et qui s'inscrivent dans le cadre des priorités établis par le Forum. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - DÉROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

La direction de l'organisme a décidé de ne pas présenter d'états financiers consolidés étant donné que les activités de la filiale diffèrent de celles de l'organisme. La participation dans la filiale est présentée à la valeur d'acquisition. Conséquemment, les états financiers n'incluent pas les éléments d'actif et de passif, ni les revenus et les dépenses de la filiale. Si les états financiers consolidés avaient été préparés, les principales modifications auraient entraîné une augmentation (diminution) des postes des états financiers comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Bilan		
Actif		
Encaisse	16 784	20 025
Débiteurs		53
	<u>16 784</u>	<u>20 078</u>
Passif		
Créditeurs	3 598	3 598
Actifs nets non affectés	13 186	16 480
	<u>16 784</u>	<u>20 078</u>
Produits et charges		
Revenus	444	688
Dépenses	3 738	141
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(3 294)</u>	<u>547</u>

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Modification de la méthode d'amortissement des immobilisations

Afin de refléter d'une manière logique et systématique l'utilisation des immobilisations par rapport à leur nature, l'organisme a changé de méthode comptable relativement aux amortissements. Ce changement, appliqué de façon rétrospective, a entraîné, au 31 mars 2008 et pour l'exercice terminé à cette date, une augmentation de la charge d'amortissement de 5 884 \$, une diminution des immobilisations, des apports reportés et des actifs nets investis en immobilisations de 21 281 \$, une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 15 397 \$ et une augmentation des actifs nets non affectés de 21 281 \$.

Norme récente adoptée

Le 1er avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'organisme et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

Normes comptables futures

Au 8 juin 2009, certaines nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus (normes) ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur. L'organisme n'a adopté aucune de ces normes de façon anticipée. La nouvelle norme qui aura potentiellement une incidence sur les états financiers de l'organisme se détaille comme suit :

- En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :
 - * Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
 - * Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
 - * Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
 - * Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'organisme les mettra en application à compter du 1er avril 2009. La direction de l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de l'organisme.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les estimations les plus importantes de la direction portent sur l'évaluation de la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les apports à recevoir, autres débiteurs et avances à un organisme sont classés comme prêts et créances. Les comptes fournisseurs et charges à payer, contributions à des organismes à payer sont classés comme autres passifs financiers. Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de sous-location et les honoraires de gestion sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les services ont été rendus et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Mobilier et agencements	5
Équipement informatique	3

5 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Fonds de développement régional		
<i>Fonctionnement - Conférence régionale des élu·es de la Montérégie Est</i>	2 780 658	1 348 628
<i>Élaboration d'un plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs</i>	1 050	
<i>Approche territoriale intégrée</i>	26 559	
<i>Engagement jeunesse</i>	(445)	
<i>Le développement et les femmes de la Montérégie Est</i>	64 210	

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

5 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES (suite)

<i>Entente administrative sur le développement de la culture</i>	32 000	
<i>Programme régional d'intégration (Immigration)</i>	18 070	
<i>Entente de partenariat régional en tourisme</i>	3 000	
<i>Entente administrative - Exportation</i>	90 000	60 000
<i>Entente administrative - Bioalimentaire</i>	70 111	50 000
<i>Forum Jeunesse de la Montérégie Est</i>	43 053	
<i>ACCORD</i>	51 629	38 000
<i>Soutien aux partenariats et aux filières industrielles (mentorat)</i>	45 000	
<i>Fonds régional d'investissement jeunesse</i>	125 000	
<i>Adaptation des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées</i>	55 000	
<i>Fêtes du 400e anniversaire du passage de Champlain</i>	32 980	80 000
<i>Entente de partenariat portant sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Montérégie Est</i>	15 000	
<i>Développement - Économie</i>	9 068	
Ministère de la Famille et des Aînés		
<i>Élaboration d'un plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs</i>	7 177	21 530
<i>Projet pilote dans la MRC des Maskoutains visant à recentrer les besoins et les intérêts des familles au coeur du transport collectif régional</i>	5 098	
<i>Adaptation des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées</i>	13 166	
Emploi-Québec (Fonds québécois d'initiatives sociales)		
<i>Approche territoriale intégrée</i>	32 934	15 000
Secrétariat à la jeunesse		
<i>Stratégie d'action jeunesse</i>	56 771	
<i>Forum jeunesse de la Montérégie Est, fonctionnement</i>	165 998	134 288
<i>Fonds régional d'investissement Jeunesse</i>	416 275	58 884
<i>Actions jeunesse structurantes (FRIJ)</i>	32 561	54 095
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
<i>Le développement régional et les femmes en Montérégie</i>	33 000	20 700
<i>Entente pour le développement de la culture pour le territoire de la Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est</i>	29 698	10 000
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune		
<i>Implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi que la conception et la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources</i>	62 500	84 500
<i>Mise en oeuvre de l'approche intégrée et régionalisée</i>	152 210	
<i>Programme de participation régionale de la mise en valeur des forêts</i>	7 667	17 417
Ministère des Transports		
<i>Coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route</i>	40 000	40 000
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation		

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

5 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES (suite)

<i>Soutien aux partenariats et aux filières industrielles (mentorat d'affaires)</i>	16 000	
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles		
<i>Programme régional d'intégration (immigration)</i>	101 453	95 000
Municipalités régionales de comté		
<i>Programme régional d'intégration (immigration)</i>	3 000	3 000
	<u>4 637 451</u>	<u>2 131 042</u>

6 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En vertu de l'entente entre l'organisme et le ministère des Affaires municipales et des Régions, une enveloppe financière est dévolue annuellement à l'organisme afin de pourvoir au Fonds de développement régional. Au 31 mars 2009, le montant de l'enveloppe du Fonds de développement régional non utilisé dans les années antérieures s'élève à 1 936 450 \$ (2 796 866 \$ en 2008). Ce montant non utilisé n'est pas inscrit aux livres de l'organisme.

7 - FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST

	2009 \$	2008 \$
Produits		
Subventions gouvernementales	218 850	177 341
Intérêts	2 009	4 669
	<u>220 859</u>	<u>182 010</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	147 128	132 018
Formation	105	230
Charges locatives	14 400	14 785
Entretien et réparations	2 616	3 770
Publicité et promotion	2 295	2 614
Papeterie et impression	891	2 662
Location d'équipements	252	332
Cotisations et abonnements	834	521
Représentation et déplacements	17 826	10 376
Site internet	3 115	6 365
Frais de réunions	2 137	3 445
Télécommunications	2 933	2 716
Poste et messagerie	461	313
Honoraires professionnels	25 553	856
Frais bancaires	313	356
Divers		651
	<u>220 859</u>	<u>182 010</u>
Excédent des produits par rapport aux charges		

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

8 - FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Subventions gouvernementales	496 533	69 563
Intérêts	41 521	51 911
	<u>538 054</u>	<u>121 474</u>
Charges		
Salaires et charges sociales - fonctionnement	54 133	29 940
Location de salles et d'équipements	3 935	
Frais de réunions	18	
Représentation et déplacements	588	686
Fournitures de bureau et impression	1 187	
Honoraires professionnels	5 097	250
Communications et promotion	11 108	3 592
Financement de projets	457 797	85 772
Divers	4 191	1 234
	<u>538 054</u>	<u>121 474</u>
Excédent des produits par rapport aux charges		

9 - CONTRIBUTION À DES ORGANISMES

	2009	2008
	\$	\$
Fonds de développement régional		
Projets subventionnés	1 515 278	494 063
Suivi du CRDM	267 180	59 692
Ententes administratives et spécifiques		
Approche territoriale intégrée / actions jeunesse structurantes	125 000	65 000
Le développement et les femmes en Montérégie	39 800	20 700
Le développement de la culture	61 698	10 000
Programme régional d'intégration (Immigration)	124 827	80 460
Partenariat régional en tourisme	3 000	
Exportation	90 000	60 000
Bioalimentaire	70 111	50 000
Forum Jeunesse Montérégie Est	43 053	
ACCORD	51 629	38 000
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles (mentorat)	61 000	
Adaptation des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées	41 999	
Consolidation des organismes artistiques professionnels de la Montérégie Est	15 000	
Corporation Richelieu / Champlain 2009		80 000
Implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, conception et préparation plans régionaux de développement intégré des ressources et mise en oeuvre de l'approche intégrée régionalisée	214 710	42 309
Secondaire en spectacle Montérégie	10 000	

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

9 - CONTRIBUTION À DES ORGANISMES (suite)

Municipalités Régionales de Comté	96 000	
Projets structurants		
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	35 000	35 000
Fêtes du 400e anniversaire du passage de Champlain	106 844	102 399
Charte du développement durable	7 379	
Participation régionale à la mise en valeur des forêts	7 667	37 318
	<u>2 987 175</u>	<u>1 174 941</u>
Fonds régional d'investissement jeunesse		
Projets subventionnés	354 945	36 214
	<u>3 342 120</u>	<u>1 211 155</u>

10 - DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Apports à recevoir	1 302 011	89 514
Autres débiteurs	63 001	47 182
Taxes à la consommation	36 306	44 437
Avance à un organisme, sans intérêt		20 000
Avances à un organisme, sans intérêt		60 045
	<u>1 401 318</u>	<u>261 178</u>

11 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	57 166	29 644	27 522
Équipement informatique	48 061	40 041	8 020
	<u>105 227</u>	<u>69 685</u>	<u>35 542</u>
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	43 319	18 211	25 108
Équipement informatique	41 826	31 293	10 533
	<u>85 145</u>	<u>49 504</u>	<u>35 641</u>

Antérieurement au 1er avril 2008, le mobilier et agencements et l'équipement informatique étaient amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels respectifs de 20 % et 30 %.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

12 - CRÉDITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	240 261	182 978
Vacances à payer	9 470	12 705
Provision pour règlement des engagements		134 678
Contribution à des organismes à payer	796 293	171 068
	<u>1 046 024</u>	<u>501 429</u>

13 - APPORTS REPORTÉS

	2009	2008
	\$	\$
Fonds de développement régional		
<i>Fonctionnement - Conférence régionale des élus de la Montérégie Est</i>		
Solde au début	404 735	133 515
Montant constaté aux résultats	(404 735)	(133 515)
Montant encaissé pour le prochain exercice		404 735
Solde à la fin		<u>404 735</u>
<i>Programme régional d'intégration (Immigration)</i>		
Solde au début	31 453	
Montant constaté aux résultats	(31 453)	
Montant encaissé pour le prochain exercice	6 930	31 453
Solde à la fin	<u>6 930</u>	<u>31 453</u>
<i>Élaboration d'un plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs</i>		
Solde au début	4 306	
Montant constaté aux résultats	(4 306)	
Montant encaissé pour le prochain exercice		4 306
Solde à la fin		<u>4 306</u>
<i>Le développement régional et les femmes en Montérégie</i>		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>36 790</u>	
<i>Entente administrative pour le développement de la culture pour le territoire de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est</i>		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>100 000</u>	
<i>Entente administrative - Exportation</i>		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>30 000</u>	
<i>ACCORD</i>		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>1 200</u>	
<i>Fonds régional d'investissement jeunesse</i>		
Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	<u>75 000</u>	

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

13 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Ministère de la Famille et des Aînés

Projet pilote dans la MRC des Maskoutains visant à recentrer les besoins et les intérêts des familles au coeur du transport collectif régional

Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	32 402	

Adaptation des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	105 834	

Secrétariat à la jeunesse

Forum jeunesse de la Montérégie Est - fonctionnement

Solde au début	72 997	51 848
Montant constaté aux résultats	(10 561)	(51 848)
Montant encaissé pour le prochain exercice		72 997
Solde à la fin	62 436	72 997
	-----	-----

Fonds régional d'investissement jeunesse

Solde au début	1 454 604	1 427 993
Montant constaté aux résultats	(283 229)	(213 603)
Montant encaissé pour le prochain exercice	702 132	240 214
Solde à la fin	1 873 507	1 454 604
	-----	-----

Actions jeunesse structurantes

Solde au début	208 392	
Montant constaté aux résultats	(26 164)	
Montant encaissé pour le prochain exercice		208 392
Solde à la fin	182 228	208 392
	-----	-----

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Le développement régional et les femmes en Montérégie

Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	20 000	

Entente pour le développement de la culture pour le territoire de la Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	69 302	

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Mise en oeuvre de l'approche intégrée et régionalisée

Montant encaissé pour le prochain exercice et solde à la fin	72 790	

2 668 420	2 176 487
-----	-----

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

14 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ORGANISME SOUS CONTRÔLE COMMUN

	2009	2008
	\$	\$
Opérations conclues dans le cours normal des activités		
Charges		
Contribution à des organismes	99 355	80 000
Opérations non conclues dans le cours normal des activités		
Acquisition de mobilier et d'équipement informatique	4 707	

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'encaisse porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme de subventions gouvernementales de montant suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

16 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 décembre 2011, à verser une somme de 226 180 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 79 828 \$ en 2010 et 2011 et à 66 524 \$ en 2012. Ce contrat comporte un option de renouvellement dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

17 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme suit :

- Actifs nets;
- Apports reportés.

L'organisme gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des dépenses particulières. L'organisme fait un suivi continu de ces exigences ainsi que le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

18 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.